



Projet C2D-PSFE 2 Aménagement et suivi des forêts du Cameroun



Second Appui du C2D au Programme Sectoriel Forêt Environnement (Projet C2D-PSFE2)

Présentation du projet

Contexte et justification

Pour contribuer à l'atteinte de l'un des objectifs de la composante IV du Plan d'Action prioritaire de la Stratégie du Sous-secteur Forêt et Faune 2020 à savoir « satisfaire les besoins du sous-secteur en ressources humaines compétentes », le projet C2D/PSFE2 met en œuvre un ensemble d'activités de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion du sous-secteur Forêt et Faune au Cameroun. C'est dans ce cadre qu'un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (N°AMI/2014/0001/C2D-PSFE2/CN/CNA/RTV1/CTP du 25/09/2014) a été lancé par la coordination du projet afin de sélectionner les Organisations de la Société Civile devant bénéficier de ce programme de renforcement de capacité et par la suite accompagner les Comités Paysans-Forêts, acteurs incontournables dans le processus d'aménagement des forêts du domaine forestier permanent.

Suite aux travaux de la commission créée par note de service N°NS/2014/0012/C2D-PSFE2/RTV1.3/EBPA chargée du dépouillement des dossiers reçus suite à la publication dudit Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI), le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD) a été retenu comme bénéficiaire de la subvention du projet C2D-PSFE2 pour l'accompagnement des Comités Paysans-Forêts et Comités Riverains.

Objectifs du projet

- **Objectif global :** Accompagner les CPF et CR de l'arrondissement de Lomié, département du Haut Nyong, région de l'Est-Cameroun dans le suivi de l'aménagement des forêts et la gestion des revenus forestiers
- **Objectifs spécifiques**
 - Faciliter la collaboration entre les CPF et les CR dans les activités de suivi de l'aménagement des forêts et la gestion des revenus forestiers
 - Renforcement des capacités des membres des CPF et CR de l'arrondissement de Lomié en aménagement forestier et en montage des projets communautaires.
 - Accompagner les CR à l'élaboration des projets communautaires et au suivi de leurs mise en œuvre

Résultats attendus

Résultat 1. Les CPF et CR sont sensibilisés sur leurs rôles respectifs dans le suivi de l'aménagement des forêts et la gestion des revenus forestiers.

Résultat 2. Les capacités des membres des CPF et CR de l'Arrondissement de Lomié sont renforcés en aménagement forestier et en montage des projets communautaires

Résultats 3. Les CR de l'Arrondissement de Lomié sont appuyés pour l'organisation des réunions d'identification des besoins et de montage des projets communautaires

Résultat 4. Les projets communautaires des CR sont suivit auprès de la Commune Rurale de Lomié.

Principales activités

1. Elaboration et distribution d'un document de sensibilisation des CPF et CR forestiers sur le suivi de l'aménagement des forêts et la gestion des revenus issus de l'exploitation des forêts
2. Organisation des réunions de sensibilisation des CPF et CR sur leurs rôles respectifs dans le suivi de l'aménagement des forêts et la gestion des revenus
3. Organisation de l'atelier de formation en montage des projets communautaires
4. Organisation d'un atelier de formation en aménagement forestier.
5. Organisation des réunions d'identification des besoins et de montage des projets communautaires
6. Suivi des projets communautaires auprès de la commune rurale de Lomié et des CR.

Zone d'intervention : Arrondissement de Lomié, département du Haut Nyong, région de l'Est.

Bénéficiaires

- **Directs :** Comités Paysan-Forêt et les Comités Riverains de l'Arrondissement de Lomié

- **Indirects** :Les villages riverains des UFA 10 041, 10 039, 10 031, 10 030, 10 037, 10 036 situées dans l'arrondissement de Lomié, département du Haut Nyong, région de l'Est.

Durée du projet : 2 ans

Financement : projet C2D/PSFE2 à hauteur de 10 000 000 FCFA.